



CLASSIQUES
GARNIER

COLLECTION *Économies, gestion et sociétés, PARIS*

Appel à contributions

Revue « *Systèmes Alimentaires/Food Systems* »

Créée en juillet 2016, la revue « *Systèmes alimentaires/Food Systems* » (SAFS) est une revue scientifique à comité de lecture qui s'inscrit dans la continuité de la série « *Systèmes agroalimentaires* » de la revue « *Économies et Sociétés* »¹ éditée par l'Isméa jusqu'en 2015². La revue SAFS bénéficie du référencement CNRS et HCERES en 2016, avec demande de renouvellement pour 2017. Elle accueille des auteurs de disciplines scientifiques variées (économie, gestion, sociologie, anthropologie, histoire, géographie, etc.) s'intéressant à un objet empirique commun, le système alimentaire, dans la perspective du progrès de la connaissance et de l'aide à la décision. Cette revue, éditée par les Classiques Garnier³ dans le cadre de la collection « *Économies, gestion et sociétés* » est publiée en format électronique et sur papier.

Différents types de textes sont publiés, avec des modalités d'évaluation interne (membres du comité de rédaction – CR) et externe sous anonymat en double aveugle (membres du comité de lecture – CL) conformes au standard académique ambitionné par la série :

- **Articles scientifiques** (5 000 à 7 000 mots, comprenant une revue de la littérature, une méthode d'analyse et un traitement empirique ou une proposition théorique. Les standards académiques devront être respectés) : évaluation par 2 membres du CR + 2 membres du CL.
- **Expertises ou libres propos** (2 000 à 3 000 mots, expertise/point de vue sur une filière, une entreprise, une question de politique publique, etc., ne nécessitant pas une revue approfondie de la littérature mais incluant quelques références essentielles sur le sujet) : évaluation par 2 membres du CR + 1 membre du CL, le cas échéant.
- **Notes de lecture** sur un ouvrage scientifique récent ou republié (2 à 4 pages) : évaluation par un membre du CR.
- **Comptes rendus de séminaires et colloques** (2 à 4 pages) : évaluation par un membre du CR.
- **Dossiers thématiques** : le CR peut inviter des éditeurs (de 1 à 3 scientifiques appartenant à des institutions françaises et étrangères) en vue de constituer un dossier sur un thème spécifique en relation avec les centres d'intérêt de la revue. Le dossier thématique comporte de 3 à 5 articles ou expertises évalués selon les modalités ci-dessus et une introduction générale préparée par les éditeurs invités, révisée par le seul CR. Dans un objectif de renouvellement des thèmes et des équipes, les éditeurs invités changent d'un numéro à l'autre. Un éditeur invité une première fois ne peut l'être à nouveau avant 3 ans.

¹ Les archives des séries AG et SAA de la revue « *Économies et Sociétés* », constituées grâce au soutien de l'Isméa et de l'AREA sont accessibles sur le site de la chaire Unesco en alimentations du monde de Montpellier SupAgro :

<http://www.chaireunesco-adm.com/spip.php?rubrique120>

² <http://www.ismea.org>

³ <https://www.classiques-garnier.com/editions/>

Cf. dans la même collection : https://www.classiques-garnier.com/editions/index.php?page=shop.browse&category_id=147&option=com_virtuemart&Itemid=1

- **Auteurs invités** : le CR a la faculté de solliciter des auteurs reconnus par la communauté scientifique internationale en vue d'une contribution sous forme de synthèse théorique et/ou empirique de leurs travaux (4 000 à 6 000 mots), révisés par le seul CR.
- **Discutants** : le CR a également la possibilité de publier les commentaires qu'il aurait reçus (sous réserve qu'ils respectent les standards académiques et n'excèdent pas 1 000 mots) sur les publications de la revue, avec droit de réponse du ou des auteurs.

Les projets de publication sont **reçus et traités en continu**.

Les tapuscrits devront **respecter strictement les spécifications de la « note aux auteurs »** ci-jointe.

et être expédiés au secrétariat de la revue (revue-essa@supagro.fr) **en précisant la formule retenue** au sein de la liste précédente. Le comité de rédaction supervise l'ensemble du processus d'admission des publications et décide *in fine* de toute publication.

Pour le Comité de rédaction,
Pr Jean-Louis RASTOIN,
Directeur

Revue scientifique « Systèmes alimentaires/Food Systems »

Comité de rédaction : Dr Céline Bignebat (Inra, Montpellier), Pr Didier Chabaud (université Paris I – Panthéon-Sorbonne), Dr Foued Cheriet (Montpellier SupAgro), Pr Fatiha Fort (Montpellier SupAgro), Dr Abdelhakim Hammoudi (Inra, Ivry), Pr Ulrike Mayrhofer (université Lyon III), Pr Gilles Paché (Aix-Marseille université), Pr Jean-Louis Rastoin (Montpellier SupAgro), Pr Denis Requier-Desjardins (IEP, Toulouse), Dr Pierre Sans (ENV, Toulouse), Dr Jean-Marc Touzard (Inra, Montpellier).

Secrétariat d'édition : Myriam Haider
revue-essa@supagro.fr



CLASSIQUES
GARNIER

COLLECTION Économies, gestion et sociétés, PARIS

Revue

« *Systèmes alimentaires / Food Systems* »

Note aux auteurs Présentation des articles

Toute contribution proposée doit être **originale** (non déjà publiée dans une autre revue française ou étrangère et non communiquée simultanément à une ou plusieurs autres revues), et présentée en langue française ou anglaise, sous la forme suivante, **à respecter impérativement (les textes non conformes seront refusés)** :

1. Le volume des textes doit se situer dans les fourchettes ci-dessous :

- 4 000 à 6 000 mots, maximum, pour un auteur invité,
- 5 000 à 7 000 mots, maximum, pour un article scientifique,
- 2 000 à 3 000 mots, maximum, pour un article proposé dans les rubriques « Expertises » ou « Libres propos »,
- 1 500 à 2 000 mots, maximum, pour une note de lecture ou un compte rendu de colloque.

Le volume maximum admis comprend la bibliographie, les annexes et notes de bas de page et doit respecter les règles de forme suivantes : caractère Times New Roman corps 12, interligne simple ; format A4, marges de 3 cm et justification sans coupure de mots en fin de ligne ; marquer les alinéas par un retrait de 0,8 cm.

- La numérotation des différentes parties et sous-parties du texte doit être décimale et en chiffres arabes uniquement (par exemple : 1, puis 1.1, puis 1.1.1, puis 1.1.2, puis 1.2, etc., 2, puis 2.1, puis 2.2, etc.) ; l'introduction et la conclusion ne seront pas numérotées.
- Les passages du texte qui doivent être en *italique* doivent être présentés directement en italique.
- Dans un texte en français, les citations doivent figurer clairement entre guillemets français « ... » (ne pas oublier l'espace insécable après le guillemet ouvrant et l'espace insécable avant le guillemet fermant) ; les guillemets anglais "... " (sans espace insécable) sont requis dans les citations en anglais.

2. La page UNE doit comporter :

- les titre et sous-titre de l'article (90 caractères au maximum, espaces comprises),
- le résumé de l'article en français (500 caractères au maximum, espaces comprises),
- entre 5 et 10 mots clés,
- le nom de l'auteur (ou des auteurs) accompagné de son identification et de son adresse professionnelle, téléphone et e-mail (publiables), ainsi que de son adresse personnelle, téléphone portable et e-mail (non publiés),
- le nom d'un **auteur correspondant**, dans le cas d'un article rédigé par plusieurs auteurs ; à défaut, c'est le premier auteur qui sera considéré comme correspondant.

3. Les notes (notes d'éclaircissement seulement) doivent figurer en bas de page en corps 9 ; renvoi aux notes par 1, 2, etc., en exposant. Recommencer la numérotation à chaque page.

4. **Les références bibliographiques** doivent figurer en fin d'article, classées par ordre alphabétique d'auteurs et, pour chaque auteur, chronologiquement. Il est recommandé de limiter au strict minimum les autocitations et de ne pas dépasser vingt citations pour un article scientifique et quinze dans le cas d'un article proposé dans les rubriques « Expertises » ou « Libres propos ».

Lorsque le texte renvoie à l'une de ces références, l'année de la publication est signalée à la suite du nom de l'auteur entre parenthèses, en caractères normaux, avec l'indication de la page chaque fois que c'est nécessaire. Exemple : (Martin, 2016, p. 54-59).

À la fin de l'article, les ouvrages ou articles sont présentés conformément aux normes et conventions professionnelles de l'édition scientifique des revues économiques :

a) Pour un ouvrage :

Nom initiale(s) du prénom, année de la publication, Titre de l'ouvrage en italique, Lieu de l'édition, Éditeur.

Exemple : Dupont J., 1999, *Économie générale*, Paris, Éditions du Panthéon.

b) Pour un article :

Nom initiale(s) du prénom, année de la publication, Titre de l'article « entre guillemets », Titre de la revue ou de l'ouvrage en italique, Série, numéro, tome, volume, mois, pages (un seul p.).

Exemple : Durand F., 1982, « Marché et concurrence », *Économie appliquée*, tome XXXV, n° 2, p. 175-192.

Nota bene : n°, vol., p., toujours en minuscules, sont suivis d'une espace insécable.

5. **Tous les éléments illustratifs** (tableaux, figures, schémas, graphiques, etc., de préférence élaborés sous Excel), **dont il est fortement recommandé de limiter la taille et le nombre**, doivent être fournis **en même temps** que l'article (c'est-à-dire insérés dans le corps de l'article ou dans les annexes s'il y a lieu) et **séparément** (c'est-à-dire dans un fichier séparé, de préférence tableur Excel, à distinguer des annexes) :

- sous la forme d'un document ORIGINAL (n'utiliser en aucun cas une image copiée/collée), de bonne qualité technique (sous fichier Word modifiable),
- au format final dans une page A4 et directement reproductible.

Nota bene : Le titre des tableaux figure **au-dessus** du tableau ; le titre des graphiques et autres illustrations figure **en dessous**. Les tableaux volumineux (plus d'une demi-page, avec un maximum d'une page) doivent figurer en annexe pour une meilleure lisibilité du texte. Toute illustration doit comporter un titre explicite : contenu, pays et région concernés, année(s) ; et une source précise (base de données ou adresse Internet et date de consultation ou référence bibliographique mentionnée en fin d'article).

6. **La qualité technique de présentation** des manuscrits doit être respectée :
- le texte doit être soigneusement rédigé, sans fautes d'orthographe, d'accentuation (les majuscules doivent être accentuées) ou de ponctuation ;
 - **le secrétariat de la revue refusera tout texte dans lequel le nombre de fautes (orthographe, accents, ponctuation) est trop grand ou la présentation non conforme aux spécifications ci-dessus.**
7. **Le texte doit nous être envoyé par fichier électronique (Word). Pour des raisons de coût et de délai, aucune correction d'auteur ne peut être admise au stade de l'imprimerie** (l'imprimeur ne fournit pas d'épreuves).
8. **Les textes seront examinés par le comité de rédaction** de la revue. S'ils sont jugés conformes à la politique éditoriale de la revue, ils font alors l'objet d'une procédure

classique d'évaluation par 1 ou 2 référés selon la formule retenue (*cf.* Politique éditoriale). Après navette éventuelle, le comité de rédaction décidera seul, en dernier ressort, de la publication de l'article. **Durant tout le processus d'évaluation, les auteurs s'engagent à ne pas soumettre l'article à une autre revue.**

Note importante

Dans le prolongement de la série « Systèmes agroalimentaires » de la revue Économies et Sociétés qui a cessé de paraître en décembre 2015, une nouvelle revue intitulée « Systèmes alimentaires / *Food Systems* », référencée FNEGE, CNRS et HCERES, comportant une version papier et une version numérique en ligne (au rythme d'un numéro par an) a été lancée au printemps 2016 avec les Classiques Garnier. La politique éditoriale et les comités de rédaction et scientifique demeurent – dans cette phase de transition – proches de ceux de la série « Systèmes agroalimentaires ».

Les projets de publication sont **reçus et traités en continu**. Ils devront être expédiés au secrétariat de la revue (revue-essa@supagro.inra.fr) **en précisant la formule retenue** au sein de la liste précédente. Le comité de rédaction supervise l'ensemble du processus d'admission des publications et décide *in fine* de toute publication.

revue-essa@supagro.inra.fr